**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE**

**39 ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**( 1- 12 NOVEMBRE 2021 )**

Monsieur la Présidente,

 La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la République-Unie de Tanzanie et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’EPU. Elle la félicite de son adhésion au Traité de Marrakech de 2013 visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres.

A cet effet, ma délégation formule la recommandation suivante :

* Finaliser la ratification des Conventions suivantes :
1. La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1984 ;
2. La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées de 2006 ;
3. La convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de 1990.

 Enfin, ma délégation souhaite plein succès à la délégation de la République-Unie de Tanzanie dans la conduite de son examen périodique universel.

 Je vous remercie, Madame la Présidente.